

Le Canada a déjà accueilli 7,000 réfugiés de cette région, dont un certain nombre de l'ancien Cambodge, et il a assumé entièrement le coût de leur réinstallation; nous considérons ce coût, qui dépasse les 3,7 millions de dollars, comme une contribution importante, quoiqu'indirecte, aux activités fort valables du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Dans le contexte de la situation tragique qui règne au Kampuchea démocratique, permettez-moi d'annoncer ici que le Canada portera de 50 à 70 le nombre des familles de réfugiés du Vietnam, du Laos et du Kampuchea qu'il acceptera mensuellement. Au cours des douze prochains mois, plus de 1,000 réfugiés supplémentaires devraient donc pouvoir s'implanter chez nous. En outre, le Canada versera au Haut-Commissariat un supplément de \$500,000. pour appuyer ses activités valables d'aide d'urgence en Asie du Sud-Est.

Le cas du Kampuchea vient grossir un dossier qui montre que, dans le domaine des droits de la personne, l'ONU crée l'illusion d'accomplir de grands progrès alors que la réalité est souvent assez différente. Les règlements et statuts internationaux ne pêchent pas par manque de belles paroles prometteuses; pourtant, il subsiste toujours ce grand écart entre les promesses et les réalisations. Des cas de cruauté flagrante et constante continuent de retenir l'attention de la communauté internationale, alors que les gouvernements renoncent toujours aux engagements qu'ils ont librement assumés dans le cadre d'instruments internationaux.

En bref, nous sommes encore loin d'un consensus international sur les droits de la personne. Les historiens se demanderont pourquoi il fallait qu'il en soit ainsi. Ils auront de la difficulté à expliquer comment nous avons failli parvenir à un consensus sur la préservation de la qualité de nos mers tout en étant incapables de dialoguer, même civilement, sur les façons de garantir la dignité de la personne. Ils se demanderont comment il se fait que nous ayons commencé à redistribuer les ressources de la planète pour soutenir les besoins matériels des êtres humains, mais que nous n'ayons pu garantir aux hommes et aux femmes le libre exercice de leurs droits les plus fondamentaux.